

### LE REVENU NATIONAL

#### LES SERVICES D'AIDE AUX CONTRIBUABLES QUANT AUX DÉCLARATIONS D'IMPÔT

**M. W. C. Scott (Victoria-Haliburton):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre du Revenu national. Elle fait suite à des rapports selon lesquels plus d'un million des déclarations d'impôt présentées cette année contenaient des erreurs et que le ministère doit les traiter au moins deux fois. Étant donné la complexité accrue de la nouvelle loi de l'impôt, le ministre dirait-il s'il a évalué les services supplémentaires qui seront nécessaires pour aider les contribuables à présenter l'an prochain une déclaration bien remplie?

• (1500)

**M. l'Orateur:** A l'ordre. A mon avis, cette question devrait être inscrite au *Feuilleton* ou débattue lors de l'ajournement. Je présente mes excuses aux députés de Humber-Saint-Georges-Sainte-Barbe, de Winnipeg-Nord-Centre et aux autres députés. Nous pourrions peut-être leur accorder la priorité demain. Passons à l'ordre du jour.

### ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

#### LES SUBSIDES

#### JOUR PRÉVU AUX TERMES DE L'ARTICLE 58 DU RÈGLEMENT—L'INCURIE GOUVERNEMENTALE QUANT À LA STIMULATION DES AFFAIRES ET LA CRÉATION D'EMPLOIS

**L'hon. George Hees (Prince Edward-Hastings)** propose au nom de M. Baldwin:

Que la Chambre exprime le regret que les dépenses engagées par le gouvernement au titre de programmes d'initiatives n'aient pas réussi à stimuler la production et le commerce dans le domaine des biens et des services au Canada ni à offrir aux Canadiens de meilleures perspectives d'emploi productif.

**M. l'Orateur:** A l'ordre, s'il vous plaît. Je crois que le député de Winnipeg-Nord-Centre veut invoquer le Règlement.

**M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** Monsieur l'Orateur, j'hésite à intervenir au cas où quelqu'un de l'opposition officielle voudrait le faire, mais j'avais pensé que nous nous étions entendus au sujet de la durée des discours d'aujourd'hui. Le motionnaire devait, me semblait-il, avoir droit à 30 minutes de même que le représentant du gouvernement, qui lui donnera la réplique, puis le premier orateur des deux partis de ce coin de la Chambre devait avoir droit à 20 minutes et les autres à 15 minutes.

**M. Bell:** Je regrette, monsieur l'Orateur, mais notre leader à la Chambre a, en effet, essayé de conclure un accord sur cette question, mais il lui a été impossible de le faire parce que certains députés avaient préparé leurs discours en se fondant sur la règle ordinaire. C'est pourquoi je propose que nous laissions les choses où elles en étaient hier: que toutes les règles s'appliquent comme à l'ordinaire, mais si à 6 heures, il semble que certains sont privés de participer au débat, nous négocierons à partir de là.

**M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** Ça va; d'accord.

[L'hon. M. Mackasey.]

**M. Fortin:** D'accord.

**L'hon. M. Hees:** Monsieur l'Orateur, le moyen le plus sûr d'évaluer les résultats des efforts du gouvernement pour stimuler la production et l'emploi serait l'étude des chiffres communiqués chaque trimestre par Statistique Canada sur la croissance réelle de la production pour la période de trois mois. On les obtient en soustrayant l'élément inflation de l'augmentation du produit national brut, ce qui donne l'augmentation de la croissance économique réelle pendant la période.

Je voudrais que nous commencions, cet après-midi, par un examen des chiffres des dix dernières années, afin de juger les résultats actuels par rapport à l'effort industriel du pays depuis dix ans. En 1962, la première des dix années en cause, et la dernière du mandat du gouvernement conservateur, la production réelle du pays a augmenté de 6.8 p. 100. L'augmentation annuelle moyenne, pendant cette décennie, a été de 5.5 p. 100. Selon les chiffres communiqués vendredi dernier par Statistique Canada, le taux annuel d'augmentation de la production réelle du pays pendant le premier trimestre de cette année n'a été que de 4 p. 100, le même que pour le dernier trimestre de 1971. On voit donc monsieur l'Orateur, que notre production industrielle actuelle est considérablement moindre que celle de la dernière décennie, ce qui indique clairement pourquoi le chômage reste bien au-dessous du niveau de 6 p. 100. Une question vient naturellement à l'esprit: Pourquoi notre rendement est-il si inférieur à ce qu'il a été ces dernières années? C'est évidemment parce que le gouvernement n'a pas su prendre les mesures nécessaires pour stimuler l'économie.

On peut logiquement se demander ensuite quelles sont ces mesures. Pour répondre à cette deuxième question, examinons un peu la proposition qu'a faite le gouvernement le 8 mai dernier. Le ministre des Finances (M. Turner) a annoncé à cette date une diminution de l'impôt sur le revenu des sociétés auquel sont assujettis les fabricants et les transformateurs, diminution qui doit prendre effet le 1<sup>er</sup> janvier prochain. Or, ce dégrèvement sera annulé en grande partie par deux importantes augmentations d'impôt qui doivent entrer en vigueur le même jour. Fait intéressant à noter, je crois, le ministre des Finances n'a rien dit de ces deux augmentations dans son exposé budgétaire. Un ministériel qui siégeait au cabinet jusqu'à tout récemment a dit l'autre jour que le ministre des Finances ignorait jusqu'à l'existence de ces impôts, ce qui est absurde, bien sûr. Il était certainement au courant, c'est évident; mais il a évité de parler de ces augmentations d'impôt à cette occasion simplement parce que cela le gênait.

La première de ces augmentations fiscales est celle de 5 p. 100 de l'impôt des sociétés que devront payer toutes les entreprises qui ne sont pas du secteur de la fabrication et de la transformation, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1973. Comme les députés s'en souviennent, en octobre dernier, l'ancien ministre des Finances a abaissé tous les impôts sur le revenu des sociétés avec l'idée de stimuler les affaires en général, mais cette baisse ne restera en vigueur que jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 1973. A partir de cette date, l'impôt sur le revenu que devront payer toutes les sociétés qui ne sont pas du secteur de la fabrication et de la transformation augmentera de 5 p. 100. Comme les entreprises qui ne sont pas engagées dans la fabrication représentent 65.8 p. 100 de l'activité économique canadienne, on peut s'attendre à ce que cette hausse de 5 p. 100 ralentisse considérablement le rythme de l'économie, puisque ces sociétés auront moins de capitaux à leur disposition pour accroître leurs